



Le cadeau idéal pour vos collaborateurs

Résultats de l'enquête
Printemps 2021



Introduction

Le personnel est le principal actif de toute entreprise, raison pour laquelle il est important de lui porter une attention toute particulière. Il n'est pas étonnant que le meilleur collaborateur soit donc un collaborateur heureux. Mais comment l'employeur peut-il renforcer le bonheur au travail de son personnel ?

Pour répondre à cette question, nous avons fait appel au bureau d'études de marché InSites Consulting, afin de réaliser une enquête auprès de plus de 1 000 salariés en Belgique et aux Pays-Bas. Le résultat : le bonheur au travail est lié aux marques d'attention données à des moments importants à une personne concernée. Soulevons déjà un coin du voile : ces moments ne sont pas seulement les fêtes de fin d'année.

L'enquête fait apparaître que sur le lieu de travail aussi, les membres de votre personnel apprécient que leur anniversaire ne soit pas oublié, qu'ils soient mis à l'honneur au moment de partir à la retraite ou qu'ils reçoivent une marque d'estime lors d'une date d'ancienneté.

De même, une récompense pour une prestation exceptionnelle est très prisée par le personnel. Nous avons également demandé aux salariés quel type de présents les satisferait le plus. Oubliez la bouteille de vin et le panier de spécialités du terroir – ces cadeaux termineront malheureusement très souvent au fond d'un placard. Ce serait dommage ! Mais qu'offrir alors ? La meilleure solution : un cadeau qui laisse un maximum de liberté à celui ou celle qui le reçoit !

Cette tendance générale se dégage de l'ensemble de l'enquête, mais il existe bien entendu des différences, selon les régions étudiées. Dans ce qui suit, nous détaillerons les résultats de l'étude selon les régions. Quels sont la situation et le sentiment actuels des salariés en matière de cadeaux ? Quelle serait selon eux la situation idéale ? Quels sont les moments qu'ils estiment vraiment importants ? Pour la Belgique, nous prenons également en compte les différences entre la Flandre et la Wallonie lorsque celles-ci sont significatives.



Sommaire Enquête

Belgique	04
1. Situation actuelle	04
1.1 Fréquence des cadeaux	04
1.2 Les moments	05
1.3 Les présents	05
2. Situation idéale	06
2.1 Le moment idéal	06
2.2 Favoriser le bonheur au travail	08
2.3 Qu'offrir ?	08
Pays-Bas	11
1. Situation actuelle	11
1.1 Fréquence des cadeaux	11
1.2 Les moments	12
1.3 Les présents	12
2. Situation idéale	13
2.1 Le moment idéal	13
2.2 Favoriser le bonheur au travail	15
2.3 Qu'offrir ?	15

Belgique

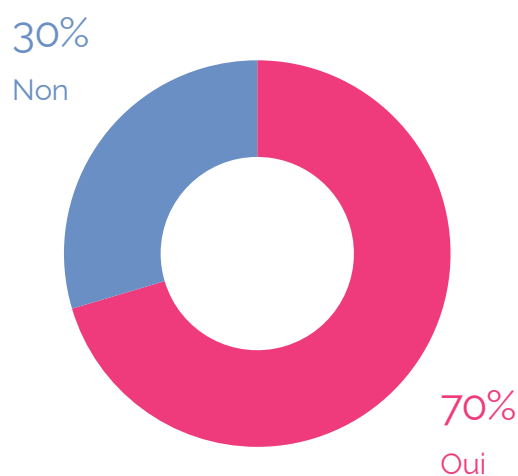
1. Situation actuelle

Nous avons tout d'abord considéré la situation actuelle. Quand les salariés ont-ils reçu un cadeau au cours de l'année écoulée ? À quels moments ? Et en quoi consistait ce présent ? Ensuite, nous nous sommes attachés à connaître le moment idéal et le cadeau idéal, du moins aux yeux des collaborateurs.

Fréquence des cadeaux

70 % des salariés en moyenne ont reçu un cadeau de la part de leur employeur au cours de l'année écoulée. En Flandre, ce pourcentage s'élevait même à 74 %. Pour les jeunes salariés belges (18-34 ans), ce nombre était encore plus élevé : pas moins de 82 % des salariés de ce groupe ont reçu un cadeau. En moyenne, les salariés belges ont reçu 1,8 cadeau. À noter : les employés reçoivent plus fréquemment un cadeau de leur employeur que les ouvriers.

Avez-vous reçu un cadeau de la part de votre employeur au cours de l'année écoulée ?

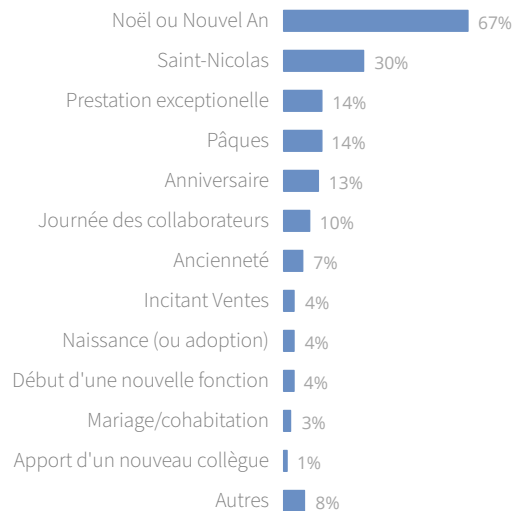


Les moments

Aux yeux des employeurs, les fêtes de fin d'année apparaissent comme l'occasion idéale pour offrir un présent à leur personnel. En Belgique, 67 % des salariés ont reçu un cadeau de fin d'année. En Flandre, ce pourcentage est même de 73 %. On n'observe pas de différences selon l'âge ou le statut. D'autres occasions de cadeaux étaient la Saint-Nicolas, une prestation exceptionnelle et Pâques.

À noter : dans les petites entreprises, l'anniversaire passe dans le trio de tête des moments justifiant un cadeau au personnel. Ce faisant, ces entreprises intègrent déjà un moment privé important où le salarié aimerait recevoir un présent. Nous y reviendrons en examinant la situation idéale.

À quels moments avez-vous reçu un présent de la part de votre employeur au cours de l'année écoulée ?



Les cadeaux

Pour des moments tels que la Saint-Nicolas et Pâques, les entreprises continuent massivement à offrir des articles alimentaires tels que des paniers-terroir. Ce présent n'est pas très fréquent aux autres moments de l'année.

À l'occasion de moments privés importants, comme une naissance ou une adoption, un mariage ou une entrée en cohabitation, les entreprises donnent généralement une somme en liquide ou un cadeau en nature.

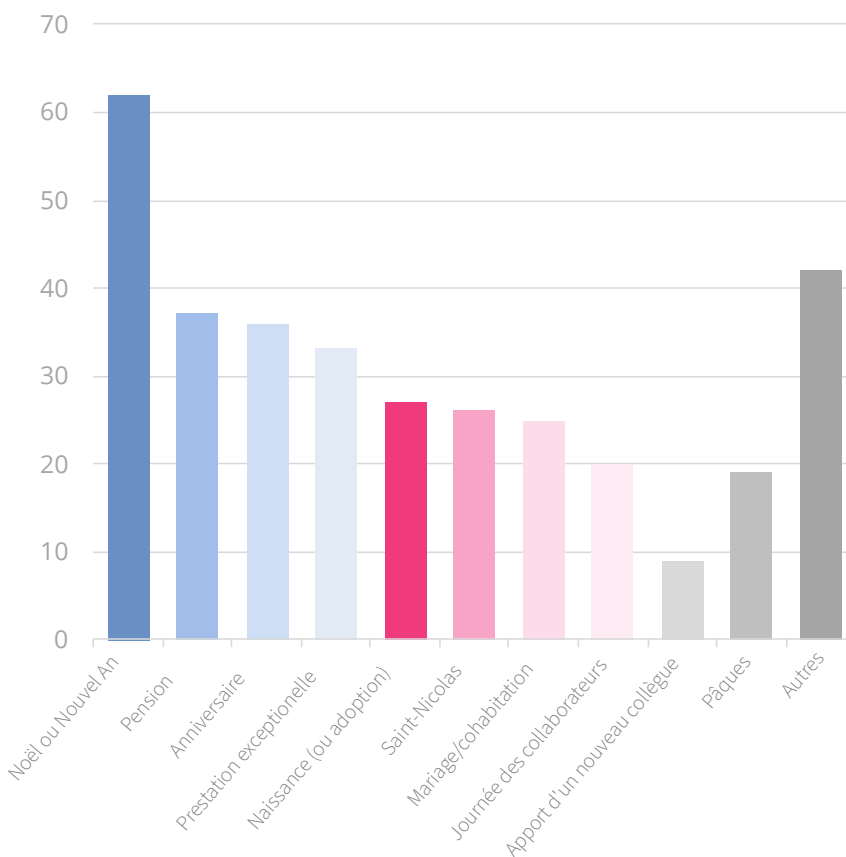
Les chèques cadeau font un bon score à pratiquement toutes les occasions mais surtout lors des anniversaires, des dates d'ancienneté et de l'arrivée d'un nouveau collègue. Dans cette formule, la liberté de choix du cadeau proprement dit est très appréciée par les répondants. En règle générale, 70 % des salariés sont satisfaits ou très satisfaits de recevoir un chèque cadeau comme marque d'attention de la part de leur employeur.

2. Situation idéale

La Noël et le Nouvel An sont les occasions par excellence auxquelles les salariés ont reçu un cadeau d'entreprise. Mais dans un monde idéal, quels sont les moments que les salariés eux-mêmes estiment les plus importants ? Et quels sont les cadeaux qui les satisfont le plus ? Nous les avons sondé sur ce qui, à leurs yeux, serait la situation idéale en matière de cadeaux au personnel.

Le moment idéal

À quel(s) moment(s) souhaiteriez-vous recevoir un cadeau de la part de votre employeur ?



En règle générale, outre les fêtes de fin d'année, ce sont surtout les moments privés que les salariés belges apprécient pour recevoir une marque d'attention. Les salariés flamands souhaiteraient recevoir un présent à plus d'occasions que les salariés wallons. C'est également le cas pour les femmes et le groupe de salariés les plus jeunes (<35 ans).

Fêtes et fériés

Dans la situation idéale, le cadeau de fin d'année reste de loin le plus prisé. Une majorité convaincante de 62 % des salariés belges indique souhaiter recevoir un présent à la Noël ou au Nouvel An. La fin d'année reste ainsi un classique dans un monde idéal. La Saint-Nicolas doit céder son actuelle deuxième place à d'autres moments plus personnels, comme l'anniversaire, une date d'ancienneté et le départ à la retraite.

Anniversaires/ dates d'ancienneté

Fait remarquable, l'anniversaire constitue un moment important auquel les salariés aimeraient recevoir une marque d'attention de la part de leur employeur. Plus de 1 salarié sur 3 – et même 4 salariés sur 10 du groupe des -35 ans, souhaiteraient recevoir un cadeau à cette occasion dans le cadre de leur travail. À noter : pour 43 % des salariés, l'anniversaire vient même en deuxième position des moments idéaux pour recevoir un présent de la part de l'entreprise.

Lorsqu'on sait que seuls 13 % des salariés belges ont effectivement

reçu un cadeau d'anniversaire au cours de l'année écoulée, voici une belle opportunité à saisir pour accroître encore le bonheur au travail de votre personnel.

Outre l'anniversaire personnel, l'ancienneté au travail constitue un autre moment idéal pour recevoir une attention de la part de l'employeur. En Flandre, 44 % des salariés indiquent recevoir une marque d'estime à cette occasion ; en Wallonie, ce pourcentage est de 26 %. Sans surprise, ce moment gagne en importance chez les plus de 50 ans.

Départs à la retraite

Les salariés belges sont clairs : le départ à la retraite mérite un petit cadeau. 37 % des salariés belges souhaiteraient en effet recevoir une marque d'estime à ce moment important. En Flandre, ce chiffre passe à 44 %, voire à 46 % pour la catégorie des salariés âgés. Pour ce groupe, le départ à la retraite constitue même le deuxième moment le plus important pour recevoir un cadeau.

Prestations exceptionnelles

Les salariés qui ont manifesté un engagement particulièrement important, produit un effort particulièrement soutenu ou ont fourni une prestation exceptionnelle, mériteraient d'être récompensés pour cela. C'est du moins ce que pensent les salariés interrogés, dont environ 33 % ont indiqué aimer recevoir un présent en guise de récompense pour le travail fourni ; en Flandre ainsi que chez les jeunes salariés, ce pourcentage passe à 39 % et à 37 % respectivement.

Mariages et naissances

Beaucoup de personnes pensent à leur mariage et à la naissance d'un enfant comme aux plus beaux jours de leur vie. Ce sont donc des moments auxquels l'employeur peut lui aussi s'arrêter, en félicitant le salarié par un cadeau ! Ce signe de sympathie sera en tout cas apprécié par les salariés : un quart d'entre eux indiquent qu'ils seraient heureux qu'un cadeau de la part de l'employeur vienne marquer ces événements si importants de leur vie.

Favoriser le bonheur au travail

Votre personnel constitue l'actif le plus important de votre entreprise. Vos collaborateurs ne ménagent pas leur peine pour assurer le bon fonctionnement de votre organisation. Il est important de les récompenser, de les remercier et de leur manifester votre estime par un présent bien choisi. Vous contribuerez ainsi à leur bonheur au travail ainsi qu'à leur productivité.

L'enquête a fait apparaître que les salariés se sentent d'autant plus appréciés, respectés, engagés et liés à leur entreprise lorsque le sentiment de l'employeur à leur égard se manifeste par un cadeau donné de temps à autre. Plus de 7 salariés belges sur 10 ressentent la remise d'un cadeau par l'employeur comme le signe que celui-ci apprécie sa présence, ce qui lui procure un bonheur réel.

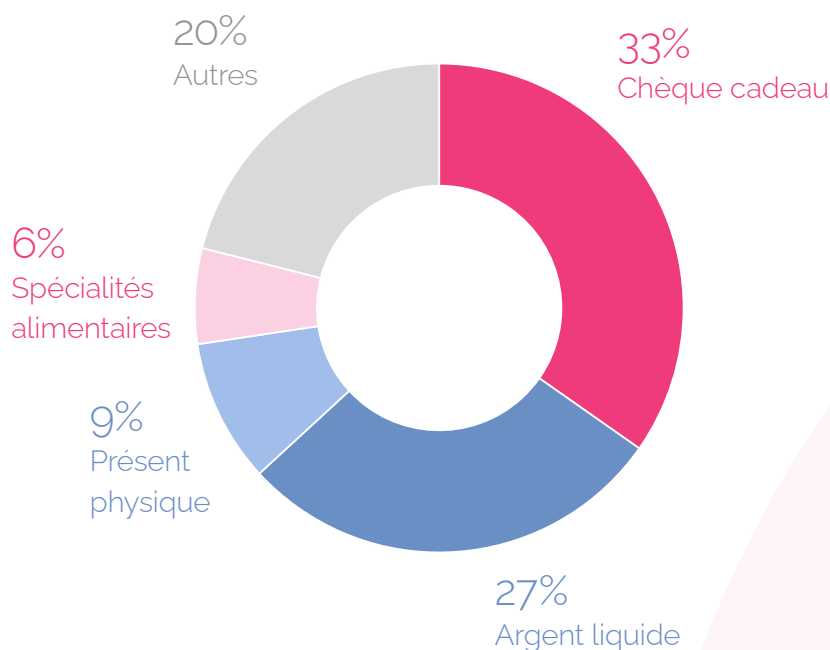
Qu'offrir ?

À présent que nous connaissons les moments auxquels les salariés, s'ils avaient le choix, souhaiteraient recevoir un cadeau, il est important de se demander avec quel cadeau vous aurez le plus de chances de les surprendre et de marquer votre estime.

Pour certaines occasions, les entreprises continuent d'opter pour une bouteille de vin ou des spécialités alimentaires. Cela ne peut être qu'un bon choix, n'est-ce pas ? Hélas non, comme le montrent les résultats. Souvent, telle ou telle spécialité ne correspondra pas au régime alimentaire ou aux goûts de la personne, ou celle-ci ne boit pas d'alcool.

Le cadeau demeurera pendant des mois au fond d'un placard, avant de disparaître à la poubelle. Un vrai gâchis ! Mais qu'offrir alors pour rendre vos collaborateurs satisfaits et heureux ?

Quel cadeau souhaiteriez-vous recevoir de la part de votre employeur ?



Le trio de tête

1. Le chèque cadeau

Le chèque cadeau se classe premier, et de très loin. Pas moins d'un tiers des répondants indique qu'un chèque cadeau constituerait le présent idéal. En Flandre, cette proportion est même de près de 4 salariés sur 10. La raison ? Un chèque cadeau donne au salarié la liberté de choisir lui-même ce qu'il aime. Sourire et satisfaction garantis !

2. Un montant en espèces

La somme en espèces vient en deuxième lieu des préférences en matière de cadeau idéal. L'argent est sans doute moins personnel qu'un chèque cadeau, mais donne lui aussi toute liberté au salarié pour choisir à quoi le consacrer. **Remarque importante :** l'argent liquide n'est pas le cadeau fiscalement le plus attrayant, ni pour l'employeur, ni pour le salarié.

3. Le cadeau en nature

Le cadeau en nature clôt le trio de tête, mais n'a manifestement pas la préférence de la majorité des salariés. Seuls 9 % le considèrent comme le cadeau idéal.

Un bon conseil : personnalisez

Faites de la remise d'un présent un moment personnel. Recevoir un cadeau est déjà agréable en soi, mais un cadeau assorti d'une touche personnelle est un petit « plus » qui sera apprécié. Faites connaître votre estime à vos collaborateurs par un message personnel (une vidéo par exemple). Sourire et satisfaction garantis !



Offrez le cadeau idéal avec Kadonation

Les Kadonation Services ont été conçus afin de vous aider à marquer votre estime pour vos collaborateurs grâce à un cadeau personnel, remis à des moments qui comptent vraiment. Cela, avec un impact positif sur la société et l'environnement, grâce à l'engagement de Kadonation pour la durabilité.

Pour en savoir plus sur les possibilités que Kadonation Services peut vous offrir, rendez-vous sur KadonationServices.com. Vous pouvez aussi prendre contact avec nous par mail à l'adresse sales@kadonation.com ou en nous appelant au [093963201](tel:093963201) (BE).

Nous ne demandons qu'à vous aider !

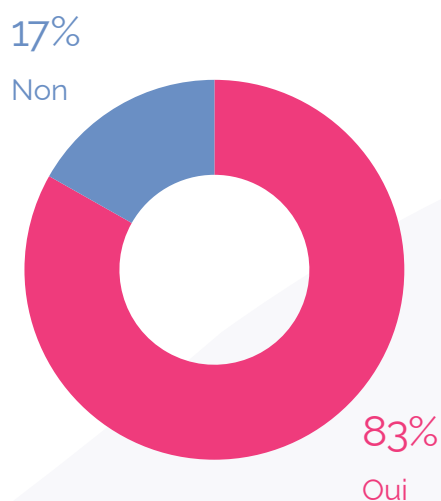


Pays-Bas

1. Situation actuelle

Pour découvrir quel est le moment idéal et le présent idéal pour saluer, motiver, remercier et récompenser le personnel, nous avons d'abord examiné la situation actuelle.

Avez-vous reçu un cadeau de la part de votre employeur au cours de l'année écoulée ?



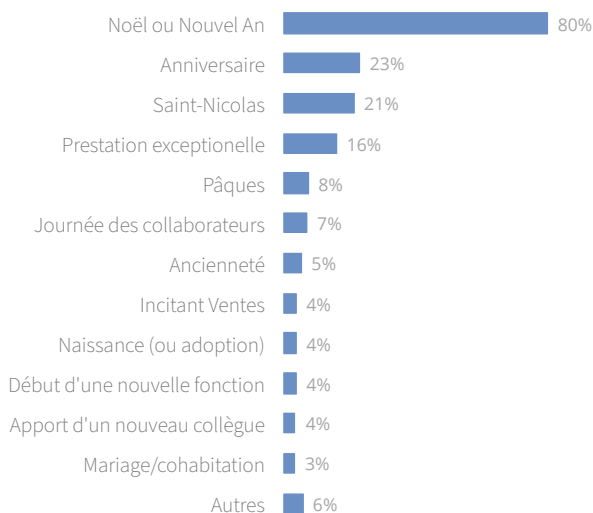
Fréquence des cadeaux

83 % des salariés ont reçu un présent de la part de leur employeur au cours de l'année écoulée. Pour les jeunes salariés (18-34 ans), ce nombre était encore plus élevé pas moins de 91 % des salariés de ce groupe ont reçu un cadeau. En moyenne, les salariés néerlandais ont reçu 1,8 cadeau. Les moins de 35 ans en ont même reçu 2 sur une base annuelle.

Les moments

Pour les employeurs, les fêtes de fin d'année semblent être l'occasion excellente pour offrir un présent à leur personnel. Pas moins de 80 % des salariés néerlandais ont reçu un cadeau à la Noël ou au Nouvel An ; 21 % ont reçu une attention lors de la Saint-Nicolas. D'autres occasions ont été les anniversaires, une prestation exceptionnelle et Pâques.

À quels moments avez-vous reçu un présent de la part de votre employeur au cours de l'année écoulée ?



Les cadeaux

Le colis de Noël traditionnel est loin d'appartenir au passé. La grande majorité des répondants ont indiqué recevoir le plus souvent des spécialités alimentaires et des boissons en fin de l'année. A d'autres occasions, ils ont généralement reçu un cadeau en nature ou, exceptionnellement, une somme d'argent. Certains ont également reçu des bons-cadeaux (pour un ou plusieurs magasins), principalement à l'occasion d'un

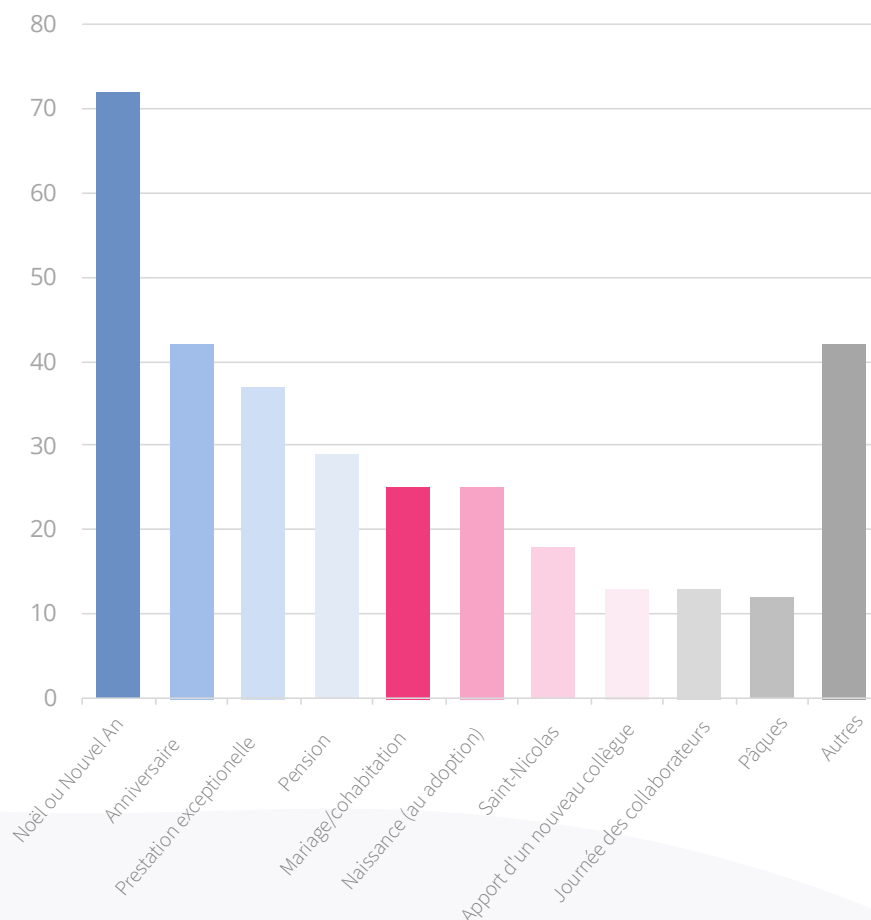
mariage, d'un anniversaire ou à l'entrée dans une nouvelle fonction. C'est un fait remarquable, puisque la plupart des répondants – environ 70 % – ont indiqué qu'un chèque cadeau ou de l'argent liquide était pour eux le cadeau le plus satisfaisant. La principale raison donnée par les salariés était qu'un chèque cadeau ou de l'argent liquide leur laissaient toute liberté pour choisir un article qui leur convient.

2. Situation idéale

La Noël et le Nouvel An semblent ainsi les occasions de prédilection auxquelles les salariés néerlandais ont reçu un cadeau de leur entreprise. Mais quels sont les moments que les salariés eux-mêmes estiment les plus importants ? Et quels sont les présents qui les satisfont le plus ? Nous les avons interrogés sur ce qui à leurs yeux serait la situation idéale en matière de cadeaux au personnel.

Le moment idéal

À quel(s) moment(s) souhaiteriez-vous recevoir un cadeau de la part de votre employeur ?



En règle générale, outre les fêtes de fin d'année, ce sont surtout les moments privés que les salariés néerlandais apprécient pour recevoir une marque d'attention.

Fêtes et fêtes

Dans la situation idéale aussi, le cadeau de fin d'année reste de loin le plus prisé. Une majorité convaincante de 72 % des salariés néerlandais indique souhaiter recevoir un présent à la Noël ou au Nouvel An. Si la Saint-Nicolas semble moins prisée dans la situation idéale, il reste que 18 % des personnes interrogées déclare aimer recevoir un petit cadeau à l'occasion de la fête du Grand Saint.

Départs à la retraite et dates d'ancienneté

Le travail comporte des phases d'arrivée, de vie dans l'entreprise et de départ. Les salariés interrogés estiment que tous ces moments méritent qu'on y prête attention. À l'occasion du départ à la retraite, 29 % des répondants souhaiteraient recevoir un cadeau. Sans surprise, ce souhait est plus affirmé chez les salariés plus âgés (+50 ans) que chez les jeunes. En revanche, 17 % des jeunes salariés estiment qu'il serait agréable de recevoir un cadeau pour marquer leur entrée dans leur nouvelle fonction. Les dates d'ancienneté sont elles aussi une bonne occasion d'offrir un petit présent : 20 % des salariés pensent qu'un jalon d'ancienneté mériterait un cadeau.

Anniversaires

Outre les fêtes, l'anniversaire constitue pour l'entreprise le moment par excellence afin de témoigner de son estime à un membre de son personnel. Pas moins de 42 % des salariés néerlandais aimeraient recevoir un cadeau à l'occasion de ce jour particulier. Bien que tous les répondants aient indiqué aimer recevoir un cadeau d'anniversaire, ce sont surtout les salariés les plus jeunes qui aimeraient que ce jour soit célébré sur leur lieu de travail : plus de 50 % de ce groupe souhaiterait

que leur employeur marque leur jour d'anniversaire.

Le jour d'anniversaire constitue donc un moment important aux yeux des collaborateurs. Malheureusement, la plupart ne reçoivent rien ce jour-là. Seuls 23 % des salariés indiquent avoir reçu un cadeau de leur employeur à l'occasion de leur anniversaire... Pour l'employeur, c'est une belle opportunité à saisir afin de marquer son estime envers son personnel.

Mariages et naissances

Beaucoup de personnes pensent à leur mariage et à la naissance d'un enfant comme aux plus beaux jours de leur vie. Ce sont donc des moments auxquels l'employeur peut lui aussi prêter attention, en félicitant le salarié par un cadeau ! Ce signe de sympathie sera en tout cas apprécié par les salariés : plus de 25 % d'entre eux indiquent qu'ils seraient ravis qu'un cadeau de la part de l'employeur vienne marquer ces événements si importants de la vie.

Prestations exceptionnelles

Les salariés qui ont produit un effort particulièrement soutenu et ont fourni une prestation exceptionnelle, mériteraient d'être récompensés pour cela. C'est du moins ce que pensent les salariés interrogés, dont 37 % ont indiqué aimer recevoir un présent en guise de récompense lors de telles occasions.

Favoriser le bonheur au travail

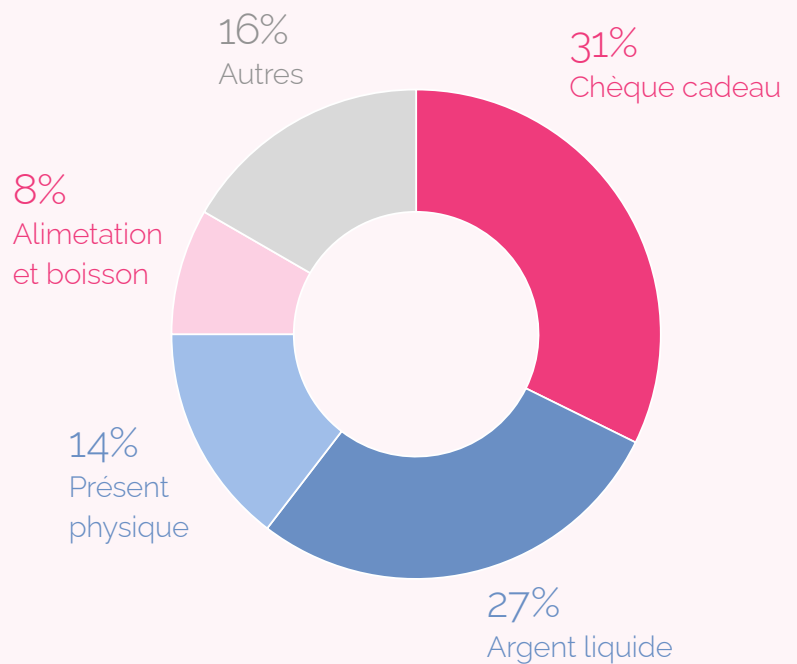
Nous l'avons déjà signalé : votre personnel constitue l'actif le plus important de votre entreprise. Vos collaborateurs ne ménagent pas leur peine pour assurer le bon fonctionnement de votre organisation. Il vaut dès lors la peine, en tant qu'entreprise, de leur manifester votre estime, de les récompenser et de les remercier par un présent bien choisi à certains moments importants. En faisant de temps à autre la surprise d'un petit cadeau à votre personnel, vous contribuez à son bonheur au travail. C'est un facteur crucial, car ce bonheur au travail redoublera leur motivation.

En recevant un cadeau, les salariés se sentent plus estimés, respectés, engagés et liés à leur entreprise. C'est avant tout le facteur de l'estime et le fait de se sentir apprécié que le cadeau vient renforcer. Plus de 7 salariés néerlandais sur 10 ressentent la remise d'un cadeau par l'employeur comme le signe que celui-ci apprécie sa présence, ce qui lui procure un bonheur réel.

Qu'offrir ?

L'enquête fait apparaître que dans la situation actuelle, les spécialités alimentaires et les boissons se classent en première position – du moins dans l'esprit des employeurs. Une bonne bouteille de vin ou quelque chose de bon à manger, cela ne peut être qu'un bon choix, n'est-ce pas ? Hélas non, comme le montrent les résultats. Souvent, telle ou telle spécialité ne correspondrait pas au régime alimentaire de la personne, ou celle-ci ne boit pas d'alcool. Le cadeau disparaît au fond d'un placard, ou pire, à la poubelle. Un vrai gâchis ! Mais qu'offrir alors pour satisfaire tout le monde ?

Quel cadeau souhaiteriez-vous recevoir de la part de votre employeur ?



Le trio de tête

1. Le chèque cadeau

Le chèque cadeau se classe premier, et de très loin. Près d'un tiers des répondants indique qu'un chèque cadeau constituerait le présent idéal. La raison ? Un chèque cadeau donne au salarié la liberté de choisir lui-même ce qu'il aime. En tant qu'entreprise, votre cadeau sera ainsi toujours apprécié, tant des jeunes salariés que des plus âgés. En effet, près de 40 % des salariés plus âgés indiquent préférer recevoir un chèque cadeau. C'est assez logique lorsqu'on considère qu'au fil des années, cette catégorie d'âge a sans doute déjà reçu quantité de cadeaux, ce qui complique la tâche de l'employeur s'il veut rester original.

2. Un montant en espèces

La somme en espèces arrive en deuxième position des préférences en matière de cadeau idéal. L'argent est sans doute moins personnel qu'un chèque cadeau, mais donne lui aussi toute la liberté au salarié pour choisir à quoi le consacrer. Un cadeau sous forme d'argent est apprécié surtout pour les occasions liées au travail proprement dit. L'un de vos collaborateurs a fourni une prestation exceptionnelle, conclu le gros contrat tant attendu ou proposé un nouveau collègue ? Un bonus en espèces sera toujours un bon choix dans ce cas. **Attention** : l'argent liquide n'est pas le cadeau fiscalement le plus attrayant, ni pour vous en tant l'employeur, ni pour votre collaborateur.

3. Un cadeau en nature

Arrive dernier du trio de tête, le cadeau en nature. Environ 1 salarié sur 10 estime qu'un cadeau en nature constitue le présent idéal.

Un bon conseil : personnalisez

Comment être encore plus convaincant auprès de vos collaborateurs lorsque vous leur témoignez votre estime par un cadeau ? Veillez à en faire un moment personnel. La très grande majorité des répondants ont indiqué estimer

important que le cadeau leur soit adressé personnellement, qu'il soit original et montre que l'employeur tient compte de leurs souhaits. Un message personnel (texte ou vidéo) accompagnant le présent sera d'autant plus apprécié !

Offrez le cadeau idéal avec Kadonation

Les Kadonation Services ont été conçus afin de vous aider à marquer votre estime pour vos collaborateurs grâce à un cadeau personnel, remis à des moments qui comptent vraiment. Ajoutez à cela, un impact positif sur la société et l'environnement, grâce à l'engagement de Kadonation pour la durabilité.

Pour en savoir plus sur les possibilités que Kadonation Services peut vous offrir, rendez-vous sur KadonationServices.com. Vous pouvez aussi prendre contact avec nous par mail à l'adresse sales@kadonation.com, ou en nous appelant au 0858884933 (NL).

Nous ne demandons qu'à vous aider !